



Lettre congé pour vente remise par huissier

Par camillerafaele

Bonjour,
Je dois adresser deux lettres de congé pour vente au couple de locataires qui louent mon appartement.
On me conseille de passer directement par un huissier plutôt que d'adresser deux lettres recommandées avec AR.
J'ai contacté une SCP. Le tarif est de 150 ? par lettre.
Est-ce le tarif chez tous les huissiers ?
Avez vous les coordonnées d'huissiers près des Mureaux ?
Je vous en remercie par avance.

Par AGeorges

Bonjour Camille,
pour les opérations courantes, les tarifs des commissaires de justice sont réglementés. Il y a donc peu de chance qu'aller ailleurs vous permettent de dégoter un prix plus bas.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Voici les tarifs .
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32973]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32973
[/url]

"Le préavis (ou congé) ou le renouvellement de bail délivré par un commissaire de justice font l'objet d'honoraires libres."

Vous pouvez tenter un autre huissier, mais il sera sans doute dans le même ordre de grandeur.

Par StephaneB

Bonjour

Et ce coût est nul, je parle des 150 ?, au regard des ennuis que vous évitent une telle signification.

En effet, si votre couple de locataires ne va pas chercher la LRAR, et que vous passez le délai de 6 mois, leur bail sera reconduit tacitement.

Par yapasdequoi

Pas faux.
Attendre 3 ans de plus pour vendre, ce serait ballot.

Par janus2

Bonjour,
Sans frais, il y a le congé remis en main propre contre émargement.